

à la découverte de sphère

Sphère au service des évaluations



Le Projet Sphère

*La Charte humanitaire et les standards minimums
de l'intervention humanitaire*

Guides « À la découverte de Sphère »

Intégrer l'approche de Sphère au cycle de programme humanitaire

Ce document constitue le premier d'une série de guides portant sur la manière d'intégrer les éléments clés de l'approche de Sphère orientée sur la population au cycle de programme humanitaire. Ces guides indiquent les parties pertinentes du manuel Sphère à différents moments du cycle de programme humanitaire et doivent donc être utilisés conjointement au manuel.

Le guide « Sphère au service des évaluations » s'adresse en particuliers aux responsables, au service d'évaluations, aux formateurs, aux coordinateurs ainsi qu'aux donateurs, mais peut être également utile à d'autres membres du personnel d'une organisation impliquée dans une intervention humanitaire.

Ces guides nécessitent un bon niveau de connaissance de la conception et de la mise en œuvre de processus d'évaluation et un accès au manuel Sphère.

Ce guide a été élaboré en collaboration avec l'agence Assessment Capacities Project (ACAPS). L'objectif de l'organisation est de renforcer les compétences en évaluation des besoins à l'échelle mondiale, régionale et nationale, avec pour finalité de constituer une base de données fiable servant à prendre des décisions d'urgence et à réaliser une meilleure intervention. L'ACAPS collabore avec un réseau de partenaires et soutient les travaux du groupe de travail sur l'évaluation des besoins (NATF) du comité permanent interorganisations (IASC). Le siège de l'ACAPS se trouve à Genève, en Suisse. Site Web : ACAPS.org

Remerciements

L'ACAPS et le Projet Sphère remercient les personnes suivantes pour avoir participé à l'élaboration de ce document :

Paul Currion, l'auteur ;

Lars Peter Nissen, Astrid de Valon, Richard Garfield, Patrice Chataigner et Jock Baker pour leur précieuse contribution en tant que membres du groupe consultatif ;

Daniel Arteaga, Patrice Chataigner et Rizwan Iqbal pour avoir fourni des études de cas ;

Tzvetomira Laub, Minja Peuschel, William Wallis et Cathy Watson pour leur contribution sur l'évaluation dans des manuels de standards humanitaires clés ;

Daniel Arteaga, Tiare Cross, Oliver Hoffmann, José Losada, Marc Preston, Axel Schmidt et Leendert Vijselaar pour avoir fait part de leur commentaire durant la phase pilote.

Abréviations

SE	Standard essentiel	AC	Action clé	PP	Principe de protection
NO	Note d'orientation	IC	Indicateur clé		
MN	Manuel	SM	Standard minimum		



Sphère au service des évaluations. Publié par le Projet Sphère à Genève. Fév. 2014. ProjetSphere.org
Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 Unported.

Sommaire

Pourquoi <i>Sphère</i> au service des évaluations ?	4
Le manuel <i>Sphère</i>	4
En quoi <i>Sphère</i> peut-il contribuer aux évaluations ?	5
Comment <i>Sphère</i> peut-il soutenir les évaluations ?	6
Le standard essentiel 3 de <i>Sphère</i> : évaluation	8
Utiliser les indicateurs clés de <i>Sphère</i> pour les évaluations	10
Types d'indicateurs clés	10
Transformation des indicateurs en questions	12
Sphère et le cycle d'évaluation	15
Niveau de préparation à l'évaluation	15
Conception de l'évaluation	16
Mise en œuvre de l'évaluation	17
Analyse	21
Communication	23
Annexes	
Annexe 1 : le standard essentiel 3 de <i>Sphère</i> : évaluation	24
Annexe 2 : meilleures pratiques en matière d'évaluation – selon les standards essentiels de <i>Sphère</i>	26
Annexe 3 : références rapides à l'évaluation dans le manuel <i>Sphère</i>	27
Annexe 4 : <i>Sphère</i> et MIRA	28
Annexe 5 : <i>Sphère</i> comme outil d'évaluation et le <i>Guide suffisamment bon de l'évaluation des besoins humanitaires</i>	29
Annexe 6 : étude de cas au Pakistan	30
Références, sources et ouvrages complémentaires	33
Tableaux et encadrés	
Tableau 1 : actions clés de <i>Sphère</i> servant à contextualiser les évaluations	7
Tableau 2 : indicateurs clés du standard essentiel 3 : évaluation	8
Tableaux 3a et 3b : indicateurs <i>Sphère</i> qualitatifs et quantitatifs	10/11
Tableau 4 : indicateurs de ressources, d'effets et de résultats	11
Tableaux 5 et 6 : des indicateurs aux questions – exemples 1 et 2	12-13
Tableau 7 : préparer votre organisation à l'évaluation - par domaine	16
Tableau 8 : problèmes alimentant la vulnérabilité	20
Encadré 1 : l'évaluation dans d'autres manuels de standards humanitaires	14
Encadré 2 : ventilation des données - exemple au Bangladesh	22

Pourquoi Sphère au service des évaluations ?

Le manuel Sphère

Le manuel Sphère, la *Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire* expliquent et dressent la liste des éléments qui doivent être mis en place dans quatre secteurs essentiels de l'intervention humanitaire afin qu'une population touchée par une catastrophe ou un conflit puisse survivre et se redresser dans la dignité. La manière d'atteindre les standards et les indicateurs varie selon le contexte. C'est pourquoi le manuel Sphère prodigue des conseils sur les aspects de l'aide humanitaires qui peuvent être appliqués partout dans le monde.

Figure 1 : relations entre les différents composants du manuel Sphère



Standards essentiels et standards minimums : ils sont de nature qualitative et précisent les niveaux minimums à atteindre dans le cadre d'une intervention humanitaire dans quatre domaines techniques. Ils doivent toujours être appréhendé selon le contexte d'urgence.

Actions clés : activités suggérées et moyens à mettre en œuvre pour atteindre les standards.

Indicateurs clés : ces indicateurs sont des « signaux » qui indiquent si un standard a été atteint. Ils permettent de mesurer et de communiquer les processus et les résultats des actions clés. Ils se rapportent au standard minimum, et non à l'action clé.

Si les actions clés ne peuvent être menées ni les indicateurs clés atteints, les conséquences néfastes qui en résultent pour la population touchée par une catastrophe doivent être évaluées, et des mesures d'atténuation appropriées doivent être prises.

Les indicateurs clés sont un mélange d'énoncés qualitatifs et quantitatifs qui décrivent un objectif de performance. En groupe, ils soulignent les attentes à répondre pour atteindre le standard essentiel de chaque standard minimum. Bien que certains soient décrits en détail dans les annexes, très souvent, l'indicateur spécifique (l'aspect à mesurer) ne figure que de manière implicite dans le manuel.

Notes d'orientation : ces notes portent sur des éléments particuliers à prendre en compte lors de la mise en œuvre des standards minimums, des actions clés et des indicateurs clés dans différentes situations. Elles donnent des orientations sur les moyens de résoudre les difficultés pratiques, ainsi que des points de repère et des conseils sur des questions prioritaires. Elles peuvent également aborder des questions cruciales liées aux standards, aux actions ou aux indicateurs, et exposer des dilemmes, des controverses ou des lacunes dans l'état actuel des connaissances.

En quoi Sphère peut-il contribuer aux évaluations ?

L'évaluation des besoins constitue une étape essentielle de l'intervention humanitaire. Elle représente le point de départ de la réussite de la mise en œuvre du programme tout au long du cycle du projet.

Grâce à l'accord mondial sur les standards minimums sur l'ensemble du secteur humanitaire, le manuel Sphère représente un outil précieux pour concevoir et mettre en œuvre des évaluations, ainsi qu'une base commune d'analyse et de surveillance des progrès liés aux besoins humanitaires. En outre, Sphère constitue une valeur ajoutée grâce à son approche participative reposant sur les droits qui sous-tend les standards. En tant qu'expression des principes humanitaires en pratique, et dans le cadre des efforts d'amélioration de la qualité et de la redevabilité, l'approche décrite dans le manuel doit être intégrée autant que possible dans les évaluations des besoins, à tous les niveaux de l'intervention.

La manière la plus évidente d'utiliser le manuel Sphère pour les évaluations est par le biais d'**aide-mémoire pour l'évaluation des besoins** indiqués à la fin de chaque standard minimum. Ils permettent de concevoir efficacement les évaluations.

Le manuel Sphère souligne également les aspects qu'un évaluateur doit prendre en compte afin de mener une évaluation de qualité qui respecte les compétences, l'avis et la sécurité des populations touchées.

Plus précisément, les **standards essentiels** et les **principes de protection** de Sphère aident à mener des évaluations participatives et reposant sur les droits. À partir de là, Sphère peut apporter une base solide pour l'ensemble du cycle de projet, c'est-à-dire :

- en augmentant l'**efficacité** de chaque agence et de la communauté humanitaire dans son ensemble ;
- en améliorant la **qualité** de la programmation des agences ;
- en augmentant la **redevabilité** envers les populations touchées et les donateurs.

L'utilisation des indicateurs de Sphère dans les évaluations aide à surveiller les problèmes essentiels au fil du temps et permet aux évaluateurs :

- d'arriver à une **compréhension commune** des éléments à évaluer ;
- de **comparer** les différents secteurs, évaluations et projets ;
- d'améliorer la **coordination** et la **collaboration**, les indicateurs offrant un langage commun pour identifier et discuter des problèmes essentiels durant l'évaluation et la mise en œuvre du projet au sein et en dehors de l'organisation ;
- de créer un cadre de **collecte des données** au fil du temps avec un niveau de détail accru ;
- de créer une base de **suivi** et d'**évaluation**.

Sphère se révèle pertinent à la fois pour les crises **soudaines** et **de longue durée**. Toutefois, le guide Sphère comme outil d'évaluation se concentre sur les urgences soudaines, notamment lors de la phase de mise en œuvre de l'évaluation. Dans tous les cas, les bonnes pratiques en matière d'évaluation sont les mêmes quel que soit le type d'urgence. C'est pourquoi ce guide peut également vous être utile pour les crises de longue durée. Autre facteur important : on dispose de plus de temps pour préparer, tester et affiner les processus d'évaluation dans des situations plus lentes, ce qui permet d'intégrer plus facilement les bonnes pratiques énoncées dans ce guide.

Comment Sphère peut-il soutenir les évaluations ?

Le manuel Sphère s'adresse à l'ensemble des acteurs et des interventions humanitaires, qu'il s'agisse de catastrophes ou de conflits. Le manuel contient plusieurs chapitres, chacun contribuant à sa manière à ce guide. La **Charte humanitaire**, la pierre angulaire du manuel, constitue la toile de fond éthique et juridique de l'action humanitaire.

➔ *Les 12 clauses de la Charte humanitaire peuvent contribuer à une évaluation reposant sur des droits.*

Les **principes de protection** offrent un cadre qui garantit le respect des droits énoncés dans la charte et la manière dont les agences humanitaires peuvent contribuer à protéger les personnes menacées par la violence et la coercition. Encore une fois, ce sont des facteurs qui doivent être évalués pour s'assurer que les programmes réagissent de manière dynamique aux événements et que les standards sont respectés.

➔ *Les principes de protection permettent de s'assurer que l'évaluation prend en compte le problème de la protection et que le processus d'évaluation même ne met pas en péril les besoins de protection des populations touchées par une catastrophe.*

Il existe six **standards essentiels** communs à tous les secteurs. Ils constituent un point de référence unique pour les approches, et sont généralement liés aux processus des agences, englobant la participation, la coordination, l'évaluation, la programmation, le suivi et l'apprentissage ainsi que les compétences du personnel.

➔ *Les équipes chargées de l'évaluation doivent connaître parfaitement les six standards essentiels, car ils garantissent l'application de bonnes pratiques durant le cycle de programme entier. Le standard essentiel 3 : évaluation est explicitement associée à l'activité d'évaluation.*

Les quatre chapitres techniques forment la majeure partie du manuel Sphère. Chaque chapitre couvre un secteur humanitaire précis et contient les standards minimums (qui sont toujours qualitatifs) et une série d'indicateurs clés, qui sont à la fois qualitatifs et quantitatifs. Ils constituent une base solide d'évaluation. Ils mêlent les processus des agences et les résultats escomptés sur la population touchée.

➔ *L'utilisation des standards minimums comme base d'identification et de formulation des indicateurs d'évaluation constitueront un socle solide pour mesurer les besoins et suivre les progrès.*

➔ *L'adaptation de l'aide-mémoire d'évaluation sectorielle permettra d'élaborer des questionnaires.*

Contextualisation du guide d'évaluation : il est primordial de comprendre le contexte d'une intervention d'urgence pour garantir sa réussite. Le contexte est dynamique et revêt plusieurs facettes, c'est pourquoi il doit être évalué en permanence, les hypothèses du programme liées au contexte doivent être régulièrement revues.

Les standards minimums et les indicateurs clés de Sphère sont conçus pour s'appliquer à tout type de contexte. Les standards minimums s'expriment en termes qualitatifs, et doivent toujours être interprétés et jugés à la lumière de la situation d'urgence. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'adapter la valeur cible de certains indicateurs clés pour répondre au contexte local. Ce processus doit être réfléchi et réalisé avec précaution, en tenant compte des actions clés et des notes d'orientation et en conservant l'esprit du standard minimum. Les adaptations des indicateurs doivent être décrites et expliquées et l'on doit s'efforcer de les atteindre tout en réduisant les effets négatifs sur la population touchée.

L'adaptabilité des standards et indicateurs Sphère signifie qu'ils sont utiles quelle que soit la méthodologie d'évaluation. *Sphère au service des évaluations* n'est pas un guide sur la manière de mener des évaluations, mais sur comment intégrer les standards et les indicateurs de Sphère dans la méthodologie utilisée par votre organisation.

Ainsi, ce guide n'oriente ni ne recommande de méthode d'évaluation précise. Si vous ou votre organisation avez besoin d'aide à ce sujet, veuillez consulter des ressources complémentaires telles que le *Good Enough Guide to Needs Assessment* (guide suffisamment bon de l'évaluation des besoins, ACAPS 2013, voir également l'annexe 5) ou l'Évaluation multisectorielle initiale rapide, MIRA (IASC 2012, voir également l'annexe 4).

Tableau 1 : actions clés de Sphère servant à contextualiser les évaluations

De nombreuses actions clés et notes d'orientation vous aideront à trouver les bonnes questions à poser pour saisir pleinement le contexte dans lequel vous menez votre évaluation. Vous trouverez ci-dessous des exemples d'actions clés qui vous aideront à formuler les questions qui couvrent l'ensemble des problèmes dont vous devez être conscient.

Exemple d'actions clés	Utilité des évaluations
« Étendre au maximum l'accès à l'intervention et sa couverture en faisant participer la population dès le début de l'intervention » (<i>standard 1 : prise en charge de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments, accompagné de la NO 2</i>).	Rappelle aux équipes chargées de l'évaluation les principes de base, tels que la participation (indiqués dans les chapitres techniques).
« Lier la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée [...] à l'action des services de santé, quand c'est possible » (<i>standard 1 : prise en charge de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments, accompagné de la NO 5 et 6</i>).	Souligne le lien entre les différents secteurs.
« Utiliser le type d'habitat existant et les caractéristiques topographiques du lieu pour réduire au minimum les effets indésirables sur l'environnement » (<i>standard 2 sur les abris et l'habitat et NO 5</i>).	Établit un lien entre des thèmes transversaux (ici, la protection de l'environnement).
« Faire en sorte que tous les points d'eau et toutes les installations pour le lavage des mains disposent d'un système d'écoulement adéquat, afin d'éviter la formation de boue » (<i>standard 1 sur le drainage, NO 2</i>).	Indique les problèmes de base mais essentiels dont l'équipe d'évaluation ne possède pas de connaissance spécialisée.

Le standard essentiel 3 de Sphère : évaluation

D'après le standard essentiel 3, « les besoins prioritaires de la population touchée par une catastrophe sont recensés au moyen d'une évaluation systématique du contexte, des risques pour une vie dans la dignité et de la capacité des personnes concernées et des autorités compétentes à y faire face. »

Le standard essentiel 3 est un outil puissant pour invoquer le besoin d'une évaluation lorsque cette dernière n'a été planifiée, pour être utilisé comme base de planification d'une évaluation une fois qu'il a été décidé d'en réaliser une, ou pour améliorer une évaluation qui existe déjà. Les organisations doivent respecter les formes et les processus d'évaluation existants, bien qu'elles doivent vérifier leur compatibilité avec les principes et les pratiques indiqués dans le manuel Sphère.

Le standard essentiel 3 énumère 12 actions clés qui constituent la base de ce guide et sont jointes à l'annexe 1, ainsi que six indicateurs qui sont répertoriés ci-dessous avec des explications pour vous aider à les appliquer. Ces indicateurs vous aideront à concevoir et à évaluer vos évaluations.

Tableau 2 : indicateurs clés du standard essentiel 3 : évaluation

Indicateur clé	Explication
Un lien précis a été établi entre les besoins évalués et la capacité de réponse de la population touchée par la catastrophe ainsi que de l'État. <i>Cf. Élaboration d'une évaluation (p. 15 de ce guide).</i>	Les communautés ont des stratégies qui les aident à faire face à une catastrophe et à s'en relever (voir également le standard essentiel 1). Nombre de leurs mécanismes d'adaptation sont durables et bénéfiques, mais d'autres peuvent être négatifs et dommageables. Les évaluations doivent donc identifier les stratégies positives qui augmentent la résilience, mais aussi rechercher les raisons qui conduisent à adopter des stratégies négatives. (SE 3 NO 8). L'État désigne les autorités à tous les échelons, locaux à nationaux.
Les rapports d'évaluation, qu'il s'agisse d'évaluations rapides ou approfondies, exposent des points de vue représentatifs de toutes les personnes affectées par la catastrophe, y compris des membres des groupes vulnérables, ainsi que de la population avoisinante. <i>Cf. Mise en œuvre de l'évaluation : intégration et vulnérabilité (p. 17).</i>	Un véritable effort d'écoute et de consultation, et l'implication de la population dès les premiers moments augmenteront la qualité et la gestion communautaire des phases ultérieures du programme (SE 1 NO 1). Si l'on veut assurer une participation équilibrée, il est indispensable de comprendre et de lever les obstacles à la participation auxquels différentes personnes sont confrontées (SE 1 NO 3).
Les rapports d'évaluation présentent les données ventilées au minimum par sexe et par âge. <i>Cf. Analyse (p. 19).</i>	Une ventilation très poussée est rarement possible au début, mais est capitale pour cerner les besoins et droits différents des enfants et des adultes de tous âges. Celle-ci correspond à des différences liées à un éventail de droits et de considérations sociales et culturelles (SE 3 NO 4). Dès que possible, des données plus ventilées doivent être recueillies pour comprendre les besoins des différents groupes tels que ceux décrits dans l'encadré 2 (p. 20).

Tableau 2 : indicateurs clés du standard essentiel 3 sur l'évaluation (suite)

Indicateur clé	Explication
<p>Les rapports des évaluations approfondies contiennent des informations et une analyse relatives à la vulnérabilité, au contexte et aux capacités.</p> <p><i>Cf. Mise en œuvre de l'évaluation : problème de protection</i> (p. 18 de ce guide).</p>	<p>Les risques auxquels sont exposées des personnes suite à une catastrophe varient en fonction des groupes et des individus. Certaines personnes sont vulnérables en raison de facteurs individuels comme l'âge ou la maladie. Toutefois, les facteurs individuels à eux seuls n'augmentent pas automatiquement le risque (SE 3 NO 6).</p> <p>Vous devez également évaluer la capacité d'adaptation, le savoir-faire, les ressources et les stratégies de relèvement des personnes touchées par une catastrophe, ainsi que les plans d'intervention de l'État et sa capacité de les mettre en œuvre (SE 3 AC). L'État désigne les autorités à tous les échelons, locaux à nationaux.</p>
<p>Lorsque des modèles d'évaluation ont fait l'objet d'un accord et ont reçu un large soutien, ils ont été utilisés. <i>Cf. Mise en œuvre de l'évaluation : coordination</i> (p. 17).</p>	<p>Ceci doit faire partie d'un engagement général de coordination pour éviter que les agences multiplient une évaluation au même endroit et, par conséquent, la lassitude de la part des communautés touchées par une catastrophe.</p>
<p>Les évaluations rapides ont été suivies d'évaluations approfondies des populations ciblées pour l'intervention.</p> <p><i>Cf. Mise en œuvre de l'évaluation</i> (p. 16).</p>	<p>Une évaluation est un processus, pas un événement isolé. Les évaluations initiales rapides serviront de base aux évaluations ultérieures plus poussées, qui approfondiront (sans les répéter) les constatations initiales (SE 3 NO 3).</p>

Utiliser les indicateurs clés de Sphère pour les évaluations

Il n'est pas possible de connaître à l'avance les indicateurs qui seront les plus utiles. Ceci dépendra de la situation, et tout indicateur Sphère peut être adapté pour une évaluation en fonction du contexte. Les indicateurs peuvent être mesurés en fonction des divers niveaux d'utilité et de précision, à différentes étapes de l'intervention et selon la disponibilité des ressources au moment de l'évaluation.

Les indicateurs ne doivent pas être choisis en fonction des intérêts et capacités de votre organisation, mais selon les besoins humanitaires constatés sur le terrain pour choisir l'intervention la plus adaptée.

Votre choix d'indicateurs affectera l'élaboration de votre évaluation, étant donné que les questions et les approches d'évaluation découlent de différents types d'indicateurs. Tous les indicateurs ne sont pas utilisables directement pour les évaluations, ni pertinents dans toutes les situations. Le contexte opérationnel, par exemple, les ressources disponibles, les contraintes de temps et d'accès peuvent limiter le type et le nombre d'indicateurs que vous pouvez inclure. Cependant, le contexte ne doit pas servir de prétexte pour négliger les besoins humanitaires essentiels. Le manque d'information ne doit pas non plus être une excuse pour ne pas utiliser les standards liés.

Types d'indicateurs clés

Les indicateurs clés offrent un moyen de mesurer les avancées par rapport au standard minimum, essentiellement en fixant des valeurs de référence dans un grand nombre de problèmes sectoriels.

Les tableaux 3a, 3b et 4 expliquent la différence entre les types d'indicateurs et les éléments qu'ils mesurent. Les indicateurs peuvent être classés comme directs ou indirects (parfois appelés indicateurs de substitution), qualitatifs ou quantitatifs. Les tableaux 3a et 3b l'indiquent, avec des exemples issus du chapitre WASH. Les indicateurs quantitatifs sont généralement utilisés pour mesurer les données les plus faciles à recueillir, notamment pour les interventions techniques.

Les données qualitatives sont essentielles pour montrer les répercussions d'une intervention technique sur la qualité et la dignité de la vie de la communauté touchée.

Tableau 3a : indicateurs Sphère qualitatifs

Direct	Indirect
<p>Un système a été mis en place pour la gestion et l'entretien des installations en fonction des besoins, et les différents groupes apportent leur contribution de manière équitable.</p> <p>(Standard 1 sur le programme WASH : conception et mise en œuvre du programme, p. 89)</p> <p>POURQUOI ? Il mesure directement la réussite du projet mais les caractères « approprié » et « équitable » sont des mesures qualitatives.</p>	<p>Tous les utilisateurs sont satisfaits de la conception et de la mise en œuvre du programme WASH, qui leur apporte plus de sécurité et restaure leur dignité.</p> <p>(Standard 1 sur le programme WASH : conception et mise en œuvre du programme, p. 89)</p> <p>POURQUOI ? La satisfaction est importante, mais la sécurité n'a peut-être pas augmenté lorsqu'elle a été mesurée directement.</p>

Tableau 3b : indicateurs Sphère quantitatifs

Direct	Indirect
<p>La quantité moyenne d'eau utilisée pour la boisson, la cuisson des aliments et l'hygiène personnelle dans un ménage est d'au moins 15 litres par personne et par jour.</p> <p>(Standard 1 sur l'approvisionnement en eau : accès à l'eau et qualité, p. 97)</p> <p>POURQUOI ? Quinze litres ont été considérés comme le minimum nécessaire pour les fonctions domestiques de base.</p>	<p>On maintient à un faible niveau la densité de population de moustiques pour éviter le risque de niveaux excessifs de transmission et d'infection</p> <p>(standard 2 sur la lutte antivectorielle : mesures de protection physique, environnementale et chimique, p. 114).</p> <p>POURQUOI ? La faible densité de moustiques entraîne une faible transmission, mais il ne s'agit pas d'une mesure directe de l'infection.</p>

On peut souligner une autre distinction entre les indicateurs qui mesurent les ressources, les effets et les résultats. Le tableau 4 l'indique, avec des exemples issus du chapitre sur l'action sanitaire. Les indicateurs de ressources et d'effets sont généralement quantitatifs et, par conséquent, doivent être plus faciles à mesurer que les résultats, étant donné que ces derniers sont souvent le fruit d'une série de variables plus larges et plus complexes. C'est pourquoi les indicateurs de ressources et d'effets montrent davantage la prestation de service que les répercussions de l'intervention et doivent être complétés par des indicateurs de résultat.

Tableau 4 : indicateurs de ressources, d'effets et de résultat

Ressources	Effets	Résultat
<p>Les ressources servant à assurer des soins.</p>	<p>Le niveau des soins prodigués à la population</p>	<p>L'état de santé d'une population tout au long de l'intervention.</p>
<p>Les établissements médicaux sont en nombre suffisant pour répondre aux besoins sanitaires essentiels de toute la population touchée par la catastrophe, p. ex. : un hôpital de district ou un hôpital rural/250 000 personnes</p> <p>(standard 1 sur les systèmes de santé : fourniture des services de santé).</p>	<p>Une fois que les services du programme élargi de vaccination ont été rétablis, au moins 90 % des enfants de 12 mois ont reçu trois doses de vaccin DTC (diphtérie-tétanos-coqueluche), ce qui est l'indicateur indirect de l'immunisation complète des enfants</p> <p>(standard 1 sur les services de santé essentiels santé infantile : maladies à prévention vaccinale, p. 321)</p>	<p>Le taux brut de mortalité (TBM) est maintenu – ou réduit – à moins du double du taux de référence connu pour la population avant la catastrophe</p> <p>(standard 1 sur les services de santé essentiels : classement des services selon leur priorité, p. 310)</p>

Transformation des indicateurs en questions

Afin de recueillir des données sur les indicateurs que vous avez ciblés, vous devez formuler des questions qui vous permettront de les collecter. Vous trouverez ci-dessous un exemple qui montre comment un indicateur quantitatif peut être transformé en une ou plusieurs questions.

Les questions quantitatives sont relativement faciles à formuler, mais les questions qualitatives demandent de tenir davantage compte du contexte et de l'approche. Exemple : la signification des mots tels que « suffisant » doit être clairement indiquée dans la question, faute de quoi la donnée recueillie ne sera pas utile. En termes d'approches, la collecte de données qualitatives requiert une participation accrue et une communication avec les populations touchées. Lorsqu'il est difficile de recueillir des chiffres précis (p. ex. : lorsque la population de base ou le temps vient à manquer), les questions plus qualitatives doivent être employées.

Répartition en différentes étapes

- Indicateur** → **Variable(s)** : passez en revue l'indicateur, identifiez le ou les éléments à mesurer.
- Variable(s)** → **Questions** : demandez-vous si la ou les questions vous permettront de rassembler des données sur cet indicateur.
- Questions** → **Modalités** : comment pouvez-vous présenter la question le plus efficacement possible dans une évaluation ?
- Modalités** → **Méthode** : comment votre équipe d'évaluation formulera-t-elle la question sur le terrain ? Quelle technique de collecte des données votre équipe utilisera-t-elle ?

(Source : ACAPS 2012)

Tableau 5 : de l'indicateur aux questions – exemple 1

Indicateur	Variable	Questions	Modalités	Méthode
Pourcentage de la population touchée, vivant dans un espace inférieur à 3,5 m ² par personne, ventilé par a) population non déplacée ; b) population déplacée.	Population déplacée vivant dans un espace inférieur à 3,5 m ² /p. Population non déplacée vivant dans un espace inférieur à 3,5 m ² /p.	Avez-vous été déplacé suite au récent conflit ? Combien de personnes vivent dans cette pièce ?	Choix multiple/1 réponse <ul style="list-style-type: none"> Ancienne population déplacée Nouvelle population déplacée Résident Choix multiple/1 réponse <ul style="list-style-type: none"> < 3,5 m²/p 3,5 m²/p > X < 7 m²/p < 7 m²/p 	Entretien individuel avec les familles Observation directe

(Source : ACAPS 2012)

Tableau 6 : de l'indicateur aux questions – exemple 2

Indicateur	Variable	Questions	Modalités	Méthode
Pourcentage d'enfants en âge d'être scolarisé dans l'impossibilité d'aller à l'école suite à une catastrophe, ventilé par sexe.	Pourcentage d'enfants en âge d'être scolarisé allant à l'école avant la catastrophe.	Quel est le pourcentage approximatif d'enfants en âge d'être scolarisé qui allaient à l'école :	Choix multiple/1 réponse <ul style="list-style-type: none"> • 0 % • 1 % - 25 % • 26 % - 50 % • 51 % - 75 % • 76 % - 100 % 	Entretiens menés auprès d'informateurs clés : les enseignants Discussion en groupes dans la communauté Observation directe dans les écoles
	Pourcentage d'enfants en âge d'être scolarisé allant à l'école après la catastrophe.	avant la catastrophe ? après la catastrophe ?	Choix multiple/1 réponse <ul style="list-style-type: none"> • 0 % • 1 % - 25 % • 26 % - 50 % • 51 % - 75 % • 76 % - 100 % 	

(Source : ACAPS 2012)

Encadré 1 :

L'évaluation dans d'autres manuels de standards humanitaires

Le guide d'évaluation est disponible dans différents manuels et supports (voir également les annexes et la section consacrées aux références de ce guide).

Les quatre standards associés sont particulièrement utiles à Sphère, car ils ont été conçus dans le même esprit et structurés de manière identique. Ils sont donc parfaitement compatibles avec le manuel Sphère et entre eux. Ainsi, ce guide est pertinent pour les secteurs abordés par ces standards.

Les quatre standards associés étudient essentiellement deux domaines larges : les enfants (protection et éducation) et les moyens de subsistance (gestion du bétail et relèvement économique). Certaines caractéristiques de chaque manuel sont soulignées ici.

La protection et l'éducation des enfants font partie des thèmes transversaux qui figurent dans le manuel Sphère et accompagnés des principes de protection.

- Les **standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire** (CPMS) offrent une structure pour les évaluations propres à une organisation et interagences. L'outil d'évaluation rapide de protection de l'enfance interagences recouvre tous les besoins abordés dans le CPMS et suit la même structure. Actuellement, il est utilisé dans les évaluations conjointes. Site Web des CPMS : CPWG.net/minimum-standards
- Les **normes minimales pour l'éducation** de l'INEE peuvent être utilisées pour concevoir et mettre en œuvre des évaluations sur l'éducation en transformant les actions clés en variables mesurables. Le standard sur l'évaluation énonce en détail des problèmes clés tels que l'analyse du contexte, la validité des données et les méthodes d'analyse de celles-ci. L'INEE a soutenu la boîte à outils pour une évaluation conjointe de l'évaluation des besoins d'éducation en situation d'urgence (Joint Needs Assessment Toolkit for Education in Emergencies), qui est largement utilisée et s'appuie sur les standards minimums de l'INEE. Site Web de l'INEE : INEEsite.org

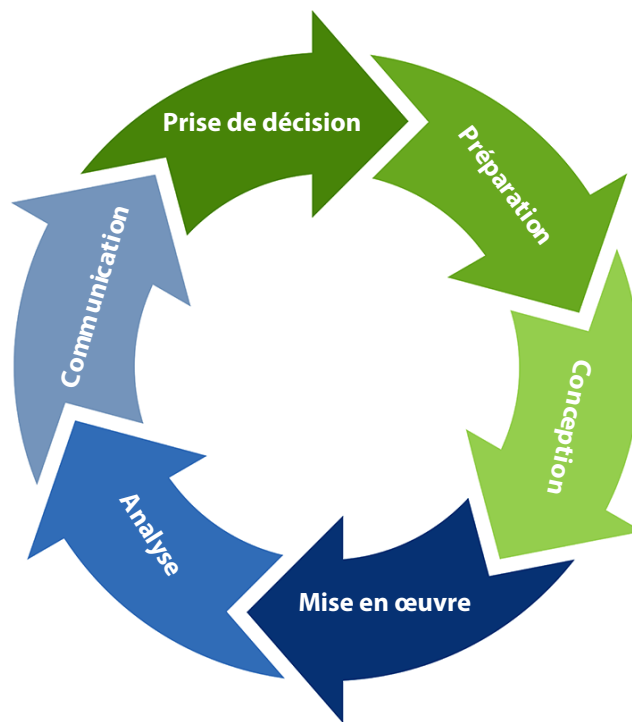
Moyens de subsistances : toutes les évaluations doivent prendre en compte les questions relatives aux moyens de subsistance des populations touchées par une catastrophe autant que possible. Les conseils de Sphère en la matière (que l'on retrouve essentiellement dans le chapitre sur la sécurité alimentaire) sont complétés par ceux disponibles dans les manuels MERS et LEGS. Ils évaluent les éléments clés des moyens de subsistances d'une communauté touchée par une catastrophe, qui doivent être une composante majeure de l'intervention humanitaire.

- Les **normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage** (LEGS) offre des conseils détaillés sur l'évaluation pour les interventions centrées sur l'élevage. En lien avec les standards essentiels de Sphère, la norme commune 2 de LEGS se concentre sur l'évaluation initiale participative sur la planification d'une intervention sur l'élevage. Le chapitre 2 sur la planification de l'évaluation et de la réponse aborde la question de l'évaluation initiale. Les aide-mémoire permettent de déterminer la situation de base, les répercussions de l'urgence et le contexte. Chacun des six chapitres techniques contient un aide-mémoire. Site Web : Livestock-Emergency.net
- Les standards d'évaluation et d'analyse des **normes minimales pour le relèvement après une crise** (MERS) aident et guident les utilisateurs dans leur analyse continue et permanente des dynamiques du marché et des stratégies de subsistance des populations touchées pour assurer le suivi, l'évaluation des programmes en cours et la diffusion des résultats. Ils facilitent l'élaboration d'une cartographie des foyers et des marchés, en se concentrant sur les institutions et la gouvernance, les dynamiques de pouvoir, le rôle de l'homme et de la femme et les principales infrastructures de marché. Les conseils liés à la planification couvrent les calendriers saisonniers, les tendances du marché et les mises à jour des évaluations continues pour faire face aux environnements en constante évolution. Site Web de MERS : SEEPnetwork.org/mers

Informations sur les standards associés : ProjetSphere.org/a-propos/standards-associes

Sphère et le cycle d'évaluation

Les sections suivantes sont tirées du cycle d'évaluation, un outil conceptuel qui aide à comprendre les différentes étapes d'une évaluation. Vous pouvez suivre le processus d'évaluation du début jusqu'à la fin, ou utiliser chaque section en fonction de vos besoins.



Le manuel Sphère aborde les cinq premières étapes du cycle d'évaluation, étant donné qu'elles constitueront les tâches dont les équipes d'évaluation seront responsables.

La prise de décision, qui revient généralement à un groupe plus large que l'équipe d'évaluation, est confiée aux responsables expérimentés.

Les évaluations doivent être mises en œuvre dans le contexte d'un cycle de projet plus large, qui se définit par des séries coordonnées d'actions nécessaires à une intervention humanitaire réussie. Comme formulé par l'ONU, l'évaluation et l'analyse des besoins représentent la première étape de la gestion du cycle de projet, sans laquelle il n'est pas possible de mettre en œuvre de manière efficace les étapes suivantes, à savoir la planification stratégique, la mobilisation des ressources, la mise en œuvre et le suivi, ainsi que l'examen et l'évaluation des opérations.

Niveau de préparation de l'évaluation

Votre organisation doit se préparer aux évaluations bien avant une urgence, généralement en élaborant un plan d'évaluation qui s'intègre à des processus d'organisation plus large, comme l'indique le tableau 7. Pour élaborer un plan d'évaluation, une organisation devra établir une politique d'évaluation des besoins humanitaires. Cette politique doit indiquer les étapes que votre organisation doit suivre

pour être prête à mettre en œuvre le plan d'évaluation. Votre politique et votre plan doivent être intégrés aux activités de réduction des risques de catastrophes menées par votre organisation.

Tableau 7 : préparer votre organisation à l'évaluation - par domaine

Domaine	Contribution de Sphère
Implication de la direction	L'organisation doit s'engager à respecter la Charte humanitaire et ce, à l'échelle de la direction. Il est possible que les dirigeants de l'organisation issus du secteur du développement ignorent l'existence de Sphère, et il vous faudra peut-être travailler avec eux pour prouver sa pertinence dans leur travail afin de l'intégrer aux processus de l'agence.
Planification du programme	Le standard essentiel 4 : conception et intervention proprement dites décrit la manière dont les programmes doivent être élaborés, c'est-à-dire « sur la base d'une évaluation impartiale des besoins, du contexte, des risques auxquels la population est exposée et de ses capacités. »
Formation du personnel	L'ensemble du personnel doit être formé sur l'application des principes de protection , des standards essentiels et des standards techniques associés.
Ressources humaines	Standard essentiel 6 : performance des travailleurs humanitaires offre des conseils sur la gestion des ressources humaines.
Planification logistique	Le standard 4 sur la sécurité alimentaire - transferts de vivres donne des conseils sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, essentielle pour s'assurer que les évaluations sont dotées des ressources et du soutien adéquats.
Plans de sécurité	Le standard essentiel 3 souligne l'importance d'évaluer les inquiétudes actuelles et potentielles concernant la sécurité pour la population touchée par une catastrophe et les travailleurs humanitaires, y compris le potentiel de l'intervention à exacerber un conflit ou créer des tensions entre les populations touchée et hôte. Les craintes autour de la sécurité ne doivent pas se limiter à la violence ou aux menaces, mais doivent également inclure l'identification de toute forme de coercition ainsi que de refus de moyens de subsistance ou de déni de droits humains fondamentaux et les conséquences de la catastrophe sur le bien-être psychosocial des individus et de la communauté (SE 3 NO 9).
Formation de l'organisation	Le standard essentiel 5 : performance, transparence et apprentissage oriente sur une série de moyens visant à améliorer la performance des agences. L'intégration de Sphère en particulier dans l'évaluation des besoins renforcera la base du suivi et de l'évaluation.

Conception de l'évaluation

Les méthodes de conception des évaluations varient en fonction du contexte. C'est pourquoi le manuel Sphère n'en recommande aucune. Pour en savoir plus sur les méthodologies d'évaluation, consultez le *Good Enough Guide to Needs Assessment* (guide suffisamment bon de l'évaluation des besoins) et l'outil MIRA de l'IASC (annexes 3 et 4 et la section consacrée aux références). Toutefois, le manuel mentionne les **étapes nécessaires à suivre** pour recueillir systématiquement des informations et suggère

d'utiliser « diverses méthodes, et les recouper avec les informations provenant d'un certain nombre de sources et d'agences, puis enregistrer les données à mesure qu'elles sont collectées » (SE 3 AC).

Il existe une grande variété d'approches techniques pour évaluer les besoins humanitaires, et vous devez clarifier vos **objectifs** et votre méthodologie en panachant diverses méthodes quantitatives et qualitatives adaptées au contexte (SE 3 NO 7). Vous devez également comprendre les forces et les faiblesses des différentes **approches** d'évaluation, surtout si votre évaluation est multisectorielle.

Chaque secteur aborde l'évaluation de diverses manières, reflétant des priorités et des méthodologies différentes. Certaines démarches sont propres à un secteur, d'autres peuvent être utilisées dans plusieurs contextes et secteurs.

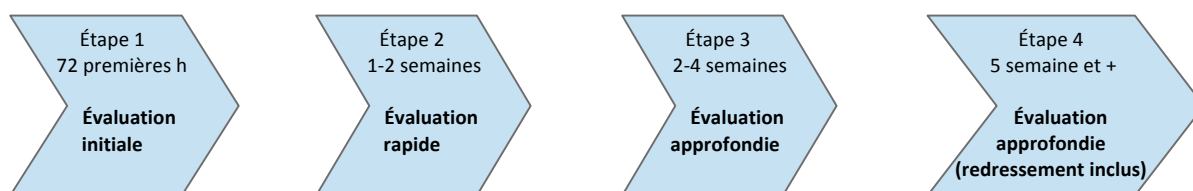
La conception de l'évaluation doit tenir compte à la fois du **contexte et de la protection**. Par exemple : vous devez être attentif au fait que « parler ouvertement peut être difficile ou dangereux pour certaines personnes » (SE 3 NO 5 sur la manière de réduire ce danger).

Mise en œuvre de l'évaluation

Le standard essentiel 3 portant sur l'évaluation aborde certains des principaux problèmes qui doivent être pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre d'une évaluation, en commençant par le besoin d'être centré sur les personnes, sensibles au contexte et respectueux des droits (cf. *Standard essentiel 3 : évaluation*, p. 8 de ce guide). Cependant, d'autres peuvent surgir au moment de la mise en œuvre.

Le standard essentiel 3 nous rappelle que « l'évaluation est un processus, pas un événement isolé » (SE 3). L'illustration ci-dessous répertorie les différents types d'évaluation pour les urgences soudaines, avec des niveaux de détail variables appropriés et applicables à différentes étapes d'une intervention. Chacune de ces évaluations doit être entamée dès que les circonstances le permettent et ne doivent pas être séparées les unes des autres. En pratique, « la séparation entre les différentes étapes n'est pas toujours claire, et les délais varient en fonction du contexte » (IASC 2012 p. 12).

Classification des étapes d'urgence de l'IASC



Les évaluations initiales sont essentielles pour établir un point de comparaison avec la situation avant la catastrophe, évaluer ses répercussions et trouver les facteurs qui peuvent contribuer à la vulnérabilité. Les évaluations initiales sont « généralement entreprises dans les heures qui suivent une catastrophe [et] sont essentielles pour déterminer les besoins en secours urgents ; elles doivent être menées et leurs résultats doivent être communiqués immédiatement. » (SE 3 NO 2) Toutefois, les organisations humanitaires sont parfois trop enclines à vouloir recueillir leurs propres informations de base sur le terrain. Par conséquent, certaines évaluations des besoins ont été critiquées car elles tentaient de

recueillir un nombre trop important d'informations dès les premières étapes, tombant ainsi dans les trois pièges les plus courants de l'évaluation : la surcharge d'information, l'impossibilité de communiquer ces informations dans les temps et le gaspillage de ressources.

Pour les évaluations initiales, vous devez commencer par utiliser essentiellement des données secondaires issues de différentes sources¹, notamment sur les capacités locales d'aide humanitaire, la population touchée par la catastrophe et la population au sens large, le contexte et d'autres facteurs préexistants qui peuvent accroître la vulnérabilité de la population à la catastrophe (SE 3 AC et NO 2) ; puis décider s'il y a lieu de recueillir des informations primaires (l'observation directe, les groupes de discussion, les enquêtes et les discussions avec un éventail de personnes et de groupes aussi large que possible — SE 3 NO 5).²

Les aide-mémoire, disponibles en annexe de tous les chapitres techniques du manuel Sphère, peuvent constituer une ressource très utile pour les évaluations initiales.

Ensuite, vous devez mener une évaluation plus approfondie en fonction de la situation, si le temps et les ressources le permettent (SE 3 AC). Bien que « les évaluations initiales rapides serviront de base aux évaluations ultérieures plus poussées, qui approfondiront (sans les répéter) les constatations initiales » (SE 3 NO 3), la règle veut qu'« on ne procédera à une évaluation approfondie après l'évaluation initiale (voir le standard essentiel 3), que si les informations obtenues sont insuffisantes et si des informations supplémentaires sont nécessaires pour guider la prise de décisions concernant les programmes, pour mesurer les résultats de ces derniers, ou à des fins de sensibilisation » (standard 2 sur l'évaluation de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle : situation nutritionnelle, NO 2).

Caractéristiques clés d'une équipe d'évaluation efficace : dans la mesure du possible, les équipes d'évaluation doivent être constituées comme suit : composition mixte d'hommes et de femmes, de généralistes et de spécialistes, des compétences dans la collecte de données tenant compte des spécificités et à la communication avec les enfants. Elle devrait comprendre aussi des personnes parlant la ou les langues de l'endroit et familières des lieux, qui seront capables de communiquer avec la population dans le respect des normes culturelles (SE 3 NO 7).

Coordination : les organisations humanitaires ont pour responsabilité de coordonner les évaluations de la même manière qu'elles coordonnent l'aide humanitaire (SE 2). Elles doivent prendre part à toute initiative gouvernementale ou de l'IASC lancée pour coordonner les évaluations. En leur absence, les organisations doivent faire connaître leurs plans d'évaluation lors des réunions de cellule ou sectorielles et mettre en place une coordination bilatérale avec les autres agences qui travaillent au même endroit ou dans les mêmes secteurs. Il est préférable de travailler par le biais d'organismes nationaux ou locaux, lorsque cela est possible et adaptée.

Les organisations doivent, « chaque fois que c'est possible, participer aux évaluations multisectorielles, conjointes ou interagences. » Les évaluations communes des besoins sont de plus en plus fréquentes, la

¹ Les sources d'information sont notamment les ministères du pays concerné, les institutions universitaires ou de recherche, les organisations à base communautaire et les agences humanitaires locales ou internationales présentes sur les lieux avant la catastrophe. Autres sources importantes : les activités de préparation aux catastrophes et les initiatives d'alerte précoce, ainsi que les nouveaux développements relatifs à l'Internet et aux plates-formes de téléphonie mobile (SE 3 NO 1).

² Pour en savoir plus sur l'application de ces approches, veuillez consulter l'évaluation conjointe des besoins ECB/ACAPS, 2012.

plus connue étant l'Évaluation multisectorielle initiale rapide (MIRA) conçue par le groupe de travail de l'IASC. Si un format d'évaluation commune interagences a été élaboré avant une catastrophe ou convenu durant l'intervention, les agences doivent l'utiliser (ainsi que tous les processus l'accompagnant). Les indicateurs et aide-mémoire de Sphère, largement reconnus, facilitent la réalisation d'évaluations conjointes.

Lorsque « les évaluations multisectorielles ne sont pas possibles dans un premier temps, [les agences veilleront] tout particulièrement à faire le lien avec d'autres évaluations de secteurs individuels, et évaluations relatives à la protection et à des thèmes transversaux » (SE 3 NO 7).

Intégration et vulnérabilité : Vous devez autant que possible inclure toutes les parties. Il vous faut écouter un panel large de personnes issues de toutes les populations touchées par une catastrophe pour atteindre une évaluation la plus représentative possible des individus ou des communautés (SE 3 AC). Les indicateurs de participation doivent être choisis en fonction du contexte et représenter toutes les personnes concernées (SE 1 NO 1).

Les évaluations des besoins couvrent l'ensemble des populations touchées par une catastrophe (SE 1 et SE 3) :

- femmes et hommes de tous âges, filles, garçons (si possible dès la première étape) ;
- d'autres personnes vulnérables touchées par la catastrophe ;
- la population au sens large ;
- diverses catégories de moyens de subsistance et différents groupes socioéconomiques (pour en savoir plus, cf. tableau 8).

Des efforts supplémentaires devront être fournis pour s'assurer que les personnes vulnérables et difficiles à atteindre sont incluses, en tenant compte de facteurs sociaux et contextuels qui contribuent à leur vulnérabilité (cf. tableau 8). Ceci inclut les populations des personnes situées dans des endroits difficiles à atteindre (qui ne sont pas dans des camps, qui se trouvent dans des zones géographiques peu accessibles ou dans des familles d'accueil) et les personnes moins facilement accessibles mais souvent exposées à plus de risques, comme les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes confinées chez elles, les enfants et les jeunes, qui constituent parfois des cibles de recrutement comme enfants-soldats ou risquent d'être exposés à la violence liée au genre.

Il ne sera pas possible d'évaluer immédiatement toutes les personnes touchées par la catastrophe : les zones géographiques ou les groupes de personnes qui n'ont pas été pris en compte doivent être clairement mentionnés dans le rapport d'évaluation et recevoir une visite à la première occasion (SE 3 NO 5). Les évaluations approfondies réalisées ultérieurement doivent identifier les dangers potentiels pour l'avenir, comme une évolution des schémas de risque en raison de la dégradation de l'environnement (par exemple : érosion du sol ou déforestation) ou des changements climatiques et géologiques (notamment cyclones, inondations, sécheresses, glissements de terrain et élévation du niveau de la mer) (SE 3 NO 6).

Tableau 8 : problèmes contribuant à la vulnérabilité

Problème	Groupes exemples
Discrimination/marginalisation	Femmes et filles
Isolement social	Les personnes âgées et handicapées
Dégradation de l'environnement	Personnes vivant sur des terres marginales
Variabilité climatique	Population vivant le long des zones côtières
Pauvreté	Groupes à faible revenu
Absence de propriété terrienne	Communautés déplacées, habitants de bidonville
Appartenance à un groupe ethnique, à une classe ou à une caste	Groupes minoritaires
Convictions religieuses ou politiques	Groupes minoritaires

Problèmes de protection : les principes de protection indiquent comment s'assurer que l'évaluation tient compte du problème de la protection et que le processus d'évaluation lui-même ne met pas en péril les besoins de protection des populations touchées par une catastrophe. Les travaux menés par la cellule de protection du Soudan du Sud (2011) offrent un exemple de la manière dont les principes sont transformés en indicateurs en fonction du contexte local.³ Toutefois, les indicateurs seront différents suivants les lieux ou les problèmes de protection spécifiques.

L'intégration des **questions liées au droit** dans les évaluations jette les bases des activités de protection qui suivront, notamment la sensibilisation aux droits des populations auprès des autorités et des acteurs compétents. Par conséquent, l'évaluation doit intégrer ces questions, étant donné que le succès de la sensibilisation « dépendra généralement de l'accès à des preuves fiables, de l'analyse des parties prenantes et d'une analyse approfondie » (manuel Sphère, p. 32). Cependant, les informations issues d'une évaluation (rapports, cartes ou autres résultats) doivent être préparées en tenant compte des questions de protection. La diffusion doit être gérée avec précaution pour s'assurer qu'elle n'augmente pas la vulnérabilité des populations objet de l'évaluation.

Négliger les aspects liés à la protection peut avoir des implications sur les évaluations initiales et suivantes. Le principe de protection 1 traite en particulier des évaluations, en s'appuyant sur l'idée de ne causer aucun préjudice.⁴ Le principe inclut deux éléments fondamentaux qui établissent un lien avec les conseils sur les évaluations prodigués dans les standards essentiels :

a) *La forme d'aide humanitaire et l'environnement dans lequel elle est prodiguée n'exposent pas davantage la population à des risques physiques, des violences ou toute autre violation des droits.*

³ Pour de plus amples informations, consultez l'analyse des données de l'évaluation rapide des besoins en protection au Soudan du Sud (2011) disponible sur <http://southsudanprotectioncluster.org/protection-assessment>.

⁴ Pour en savoir plus sur cette approche, consultez le CDA 2004 (cf. référence dans la bibliographie).

- Dans les situations de conflit ou post-conflit, une évaluation mal conçue peut exposer les individus ou les communautés à d'éventuelles représailles, surtout s'il « peut être fait un mauvais usage des informations recueillies, ce qui risque d'exposer les personnes concernées à de nouveaux dangers ». « Les travailleurs humanitaires qui s'occupent de récolter systématiquement des informations auprès de personnes ayant subi des mauvais traitements ou un viol doivent posséder le savoir-faire et la méthode nécessaires pour le faire sans risque et de la façon appropriée. » (SE 3 NO 5)
- Les préoccupations relatives à la situation présente et à venir en matière de sécurité de la population affectée et des travailleurs humanitaires doivent être évaluées, y compris la possibilité que l'intervention puisse exacerber un conflit ou susciter des tensions entre la population affectée et la population d'accueil (SE 3 AC).
- On procédera à une évaluation de la sécurité de la population affectée et de la population hôte afin d'identifier les menaces d'actes de violence et de toute forme de coercition, ainsi que de refus de moyens de subsistance ou de déni de droits humains fondamentaux (cf. PP 3) (SE 3 NO 9).

b) *Les agences humanitaires gèrent des renseignements sensibles de manière à ne pas mettre en péril la sécurité des informateurs ou de ceux qui peuvent être identifiés par le biais de ces informations.*

- Il faut parler avec les enfants séparément, car ils ne s'exprimeront sans doute pas devant des adultes, et risquent de se trouver en danger s'ils le font (SE 3 NO 5).
- Dans la plupart des cas, il faut consulter les femmes et les filles dans des lieux séparés (SE 3 NO 5).
- Ce n'est qu'avec le consentement des intéressés que l'information qui les concerne peut être communiquée à d'autres agences humanitaires ou à des organismes compétents (SE 3 NO 5).
- Il faut tenir compte de l'impact de la catastrophe sur le bien-être psychosocial des personnes et des communautés (SE 3 AC10).
- Les travailleurs humanitaires qui s'occupent de récolter systématiquement des informations auprès de personnes ayant subi des mauvais traitements ou un viol doivent posséder le savoir-faire et la méthode nécessaires pour le faire sans risque et de la façon appropriée (SE 3 NO 5).
- Des évaluations répétées sur des questions de protection sensibles telles que la violence liée au genre peuvent faire plus de tort que de bien aux communautés et aux personnes (SE 3 NO 3).

Analyse

L'analyse consiste à transformer les données recueillies durant une évaluation en informations utiles pour la prise de décision. Les étapes suivantes doivent être suivies :

- Vérifiez et validez autant de données que possible, en notant leurs sources et les niveaux de ventilation (SE 3 NO 7).
- Utilisez des aide-mémoire sectoriels (annexe 1 de chaque chapitre technique du manuel Sphère) au cours de l'analyse pour renforcer la cohérence, faciliter l'accès aux données par les autres agences, garantir que tous les domaines clés ont bien été examinés et réduire les risques de partis pris d'origine institutionnelle ou individuelle (SE 3 NO 7).
- Ventilez les données relatives à la population au minimum par sexe et par âge. Bien qu'une ventilation détaillée ne soit pas possible (SE 3 NO 4 ; SE 3 AC 4), elle permet de cerner les besoins

et les risques des différents groupes et individus dans une série de facteurs sociaux et économiques plus larges (SE 3 NO 6).

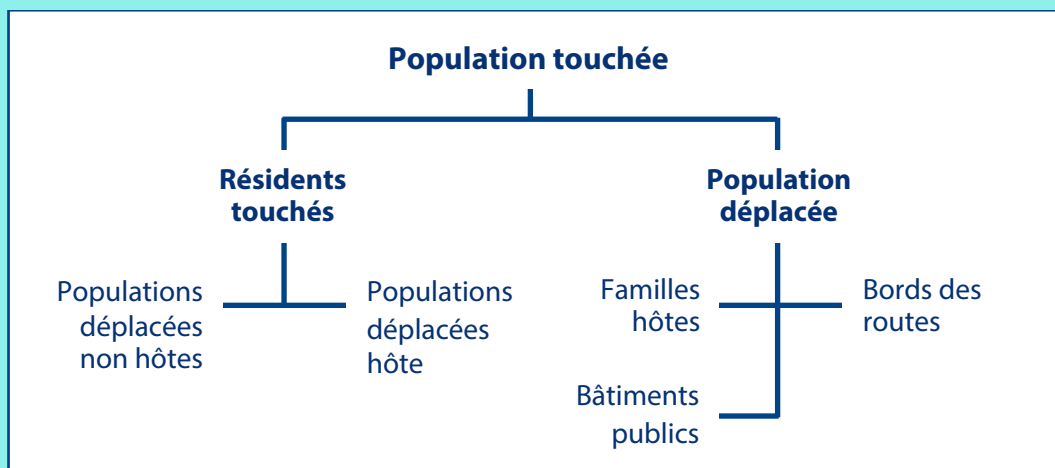
- Les chiffres de mortalité et de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans doivent être enregistrés dès le début. (SE 3 NO 7).

Analyse du contexte : les organisations qui travaillent dans des zones touchées par un conflit doivent appliquer une approche adaptée pour « comprendre le contexte dans lequel elles évoluent, l'interaction entre [leur] intervention et le contexte, et agir en conséquence afin de réduire les effets négatifs et optimiser les effets positifs sur le conflit » (Conflict Sensitivity Consortium 2012, p. 2). Une analyse contextuelle doit indiquer les craintes autour de la sécurité des communautés touchées par une catastrophe. Ceci inclut : a) la violence ou tout risque de violence ; b) « toute forme de coercition, ainsi que de refus de moyens de subsistance ou de déni de droits humains fondamentaux » ; c) « l'impact de la catastrophe sur le bien-être psychosocial des personnes et des communautés » (SE 3 NO 9).

Encadré 2 :

Ventilation des données - exemple au Bangladesh

La ventilation des données est nécessaire pour diviser une grande quantité de données en petites unités pertinentes pour votre plan d'analyse, p. ex. : en répartissant la population touchée par catégories. Le niveau de ventilation doit vous permettre de recueillir et d'analyser facilement les données en termes d'échantillon, mais prenez garde à ne pas ventiler à un niveau trop détaillé. Voici un exemple de collecte des données qui a été mise en œuvre au Bangladesh suite à la tempête tropicale Mahasen.



Autre méthode de ventilation possible :

Géographie : hiérarchie de niveaux administratifs, de l'état au village/colonie

Date : hiérarchie par année > trimestre > mois > semaine

Secteur : tel que WASH, qui peut inclure l'approvisionnement en eau, l'assainissement, l'hygiène, la gestion des déchets et la lutte antivectorielle

Groupe : tel que les populations déplacées, composées de différents types de sous-groupes touchés, p. ex. : populations déplacées dans des camps installés spontanément, populations déplacées logées dans des locaux publics, et populations déplacées placées dans des familles d'accueil, etc.

Situation socioéconomique et moyens de subsistance : agriculteurs, bergers, commerçants, etc.

Cadre et contexte : urbain/rural, p. ex.

(Source : ACAPS, 2013)

Communication

Un des indicateurs clés du standard essentiel 2 (coordination et collaboration) stipule : « Les rapports d'évaluation et les informations sur les plans de programmes et les progrès réalisés sont soumis régulièrement aux groupes de coordination compétents. » Une fois qu'une évaluation a été menée, les agences doivent « communiquer les données d'évaluation dans les meilleurs délais et sous une forme accessible aux autres agences humanitaires » (SE 3 AC ; voir également SE 2 NO 4).

La communication des évaluations aide les autres agences humanitaires dans leur travail, alimente la base de données globale disponible pour la communauté humanitaire et améliore la transparence de l'intervention.

Les données doivent également être diffusées auprès de la population évaluée, qui a le droit de recevoir des informations précises et à jour sur les mesures prises en leur nom, dans la ou les langues locales, au moyen de divers médias adaptés, de façon à être accessibles (SE 1 NO 4).

Il existe plusieurs manières de diffuser l'information, selon la situation :

un carrefour d'échange de groupes de travail sur l'évaluation interagences

toute réunion de cellule consacrée aux évaluations, sites Web courants sur lesquels les évaluations peuvent être publiées (s'il n'existe pas de sites Web, les agences doivent inciter les organismes de coordination à en créer un).

Selon le SE 3 NO 10 et le SE 2 NO 4, les rapports d'évaluation et les autres données doivent remplir les conditions suivantes :

- être clairs, concis et pertinents ;
- permettre aux utilisateurs de définir des priorités d'action ;
- décrire les méthodes utilisées pour attester de la fiabilité des données ;
- permettre une analyse comparative, le cas échéant ;
- suivre des protocoles mondiaux pour l'aide humanitaire techniquement compatibles avec les données des autres agences ;
- la fréquence exacte de ces échanges d'informations dépendra des agences et du contexte, mais il faut qu'elle soit suffisamment rapprochée.

Communiquer des informations sensibles sur l'évaluation : la communication d'informations d'évaluation personnelle avec d'autres organisations peut se faire uniquement sur consentement de l'individu.

Les notes d'orientation 8-12 des principes de protection 1 peuvent vous orienter sur la manière de gérer les informations sensibles, un domaine particulièrement compliqué.⁵ Lorsque les agences ne sont pas en mesure d'aborder pleinement ces enjeux, elles doivent au minimum reconnaître que « les données relatives à la protection peuvent être sensibles » (manuel Sphère, p. 35) et doivent agir en conséquence.

Les informations issues d'une évaluation (rapports, cartes ou autres résultats) doivent être préparées en tenant compte des questions de protection. La diffusion doit être gérée avec précaution pour s'assurer qu'elle n'augmente pas la vulnérabilité des populations qui fait l'objet de l'évaluation.

⁵ L'Organisation internationale pour les migrations a publié un manuel sur la protection des données (OIM, 2010).

Annexe 1

Le standard essentiel 3 de Sphère : évaluation

Standard essentiel 3 : les besoins prioritaires de la population touchée par une catastrophe sont recensés au moyen d'une évaluation systématique du contexte, des risques pour une vie dans la dignité et de la capacité des personnes concernées et des autorités compétentes à y faire face.

Douze actions clés

- Rassembler et utiliser les informations disponibles avant la catastrophe sur les capacités locales d'aide humanitaire, la population touchée par la catastrophe et la population au sens large, le contexte et d'autres facteurs préexistants qui peuvent accroître la vulnérabilité de la population à la catastrophe (voir la note d'orientation 1).
- Entreprendre immédiatement une première évaluation, en partant des informations relatives au contexte antérieur afin de mesurer les changements dus à la catastrophe, et en relevant tout nouveau facteur qui génère de la vulnérabilité ou accroît la vulnérabilité existante (voir la note d'orientation 2).
- Effectuer une évaluation rapide dès que possible et la faire suivre d'évaluations plus approfondies si le facteur temps et la situation le permettent (voir la note d'orientation 3).
- Ventiler les données démographiques au minimum par sexe et par âge (voir la note d'orientation 4).
- Lors de l'évaluation, tenir compte de ce que dit le plus grand nombre possible de personnes □ femmes et hommes de tous âges, filles, garçons et autres personnes vulnérables touchées par la catastrophe, ainsi que la population au sens large (voir le standard essentiel 1, et les notes d'orientation 5 et 6).
- Chaque fois que c'est possible, participer aux évaluations multisectorielles, conjointes ou interagences.
- Rassembler les informations systématiquement, à l'aide de diverses méthodes, et les recouper avec les informations provenant d'un certain nombre de sources et d'agences, puis enregistrer les données à mesure qu'elles sont collectées (voir la note d'orientation 7).
- Évaluer la capacité d'adaptation, le savoir-faire, les ressources et les stratégies de relèvement des personnes touchées par une catastrophe (voir la note d'orientation 8).
- Évaluer les plans d'intervention de l'État et sa capacité de les mettre en œuvre.
- Évaluer l'impact de la catastrophe sur le bien-être psychosocial des personnes et des communautés.
- Évaluer les préoccupations relatives à la situation présente et à venir en matière de sécurité de la population affectée et des travailleurs humanitaires, y compris la possibilité que l'intervention puisse exacerber un conflit ou susciter des tensions entre la population affectée et la population d'accueil (voir la note d'orientation 9).
- Communiquer les données d'évaluation dans les meilleurs délais et sous une forme accessible aux autres agences humanitaires (voir le standard essentiel 2, et la note d'orientation 10).

Six indicateurs clés

- Un lien précis a été établi entre les besoins évalués et la capacité de réponse de la population touchée par la catastrophe ainsi que de l'État.
- Les rapports d'évaluation, qu'il s'agisse d'évaluations rapides ou approfondies, exposent des points de vue représentatifs de toutes les personnes affectées par la catastrophe, y compris des membres des groupes vulnérables, ainsi que de la population avoisinante.
- Les rapports d'évaluation présentent les données ventilées au minimum par sexe et par âge.
- Les rapports des évaluations approfondies contiennent des informations et une analyse relatives à la vulnérabilité, au contexte et aux capacités.
- Lorsque des modèles d'évaluation ont fait l'objet d'un accord et ont reçu un large soutien, ils ont été utilisés.
- Les évaluations rapides ont été suivies d'évaluations approfondies des populations ciblées pour l'intervention.

Les notes d'orientation recouvrent les questions suivantes :

- informations sur le contexte avant la catastrophe ;
- évaluations initiales ;
- évaluations par étapes ;
- ventilation des données ;
- évaluations représentatives ;
- évaluation de la vulnérabilité ;
- recueil des données et aide-mémoire ;
- évaluation des capacités ;
- évaluation de la sécurité ;
- mise en commun des résultats d'évaluations.

(Source : manuel Sphère, p. 69-74)

Annexe 2

Meilleures pratiques en matière d'évaluation – selon les standards essentiels de Sphère

- Vérifiez, validez et renvoyez autant de données que possible, en notant leurs sources de données et les niveaux de ventilation (SE 3 NO 7).
- Clarifiez vos objectifs et votre méthodologie, en panachant méthodes quantitatives et qualitatives adaptées au contexte (SE 3 NO 7).
- Formez des équipes d'évaluation qui associent hommes et femmes, généralistes et spécialistes, et qui comptent en leur sein des personnes entraînées à recueillir des données tenant compte des sexospécificités et aptes à communiquer avec les enfants. Elles doivent comprendre aussi des personnes parlant la ou les langues de l'endroit et familières des lieux, qui seront capables de communiquer avec la population dans le respect des normes culturelles (SE 3 NO 7).
- Utilisez des aide-mémoire pour renforcer la cohérence, faciliter l'accès aux données par les autres agences, garantir que tous les domaines clés ont bien été examinés et réduire les risques de partis pris d'origine institutionnelle ou individuelle (SE 3 NO 7).
- Évaluez la capacité et les plans de la communauté et de l'État pour faire face et se remettre de la catastrophe, en tenant compte du fait qu'« un véritable effort d'écoute et de consultation, et l'implication de la population dès les premiers moments augmenteront la qualité et la gestion communautaire des phases ultérieures du programme » (SE 1 NO 1).
- Ventilez les données sur la population, même si une ventilation détaillée n'est pas possible (SE 3 NO 4). Le tableau 1 ci-dessous décrit une répartition initiale minimale par sexe et par âge (SE 3 AC 4). La ventilation permet d'analyser les besoins des différents groupes, en tenant compte de la vulnérabilité liée aux risques auxquels s'exposent les groupes et individus selon une série de facteurs socioéconomiques (SE 3 NO 6).
- Écoutez une population large afin de réaliser l'évaluation la plus représentative possible (SE 3 NO 5). Le tableau 1 ci-dessous donne des exemples d'individus ou de communautés qui peuvent être socialement ou géographiquement moins accessibles, et qui par conséquent, requièrent une attention particulière. Tout en reconnaissant « qu'il ne sera pas possible d'évaluer immédiatement toutes les personnes touchées par la catastrophe, les zones géographiques ou les groupes de personnes qui n'ont pas été pris en compte doivent être clairement mentionnés dans le rapport d'évaluation et recevoir une visite à la première occasion » (SE 3 NO 7).
- Mentionnez les craintes concernant la sécurité des populations touchées par une catastrophe et hôte dans une analyse contextuelle. Elles ne doivent pas se limiter à la violence ou aux menaces, mais doivent également inclure l'identification de « toute forme de coercition ainsi que de refus de moyens de subsistance ou de déni de droits humains fondamentaux et les conséquences de la catastrophe sur le bien-être psychosocial des individus et de la communauté » (SE 3 NO 9).

Annexe 3

Références rapides à l'évaluation dans le manuel Sphère

Chapitre	Standard minimum	Référence	Page
eau, assainissement et promotion de l'hygiène	Standard 1 : sur le programme WASH : conception et mise en œuvre	AC	101
	Standard 1 sur la promotion de l'hygiène : mise en œuvre de l'activité	NO 1	105
	Standard 2 sur la promotion de l'hygiène : identification et utilisation des articles d'hygiène	AC 3, AC 4	107
	Standard 2 sur l'approvisionnement en eau : qualité de l'eau	NO 1, NO 8	114-116
	Standard 1 sur la lutte antivectorielle : protection des individus et des familles	NO 1	129
	Standard 1 sur la gestion des déchets solides : ramassage et élimination	NO 3	136
	Aide-mémoire initial des besoins		142
Sécurité alimentaire et la nutrition	Standards d'évaluation de la sécurité alimentaire		172
	Standards d'évaluation de situation nutritionnelle		176
	Annexe 1 : aide-mémoire (sécurité alimentaire et moyens de subsistance)		248-254
	Annexe 2 : aide-mémoire (sécurité semencière)		
Annexe 3 : aide-mémoire (nutrition)			
Les abris, l'habitat et les articles non alimentaires	Standard 1 sur les abris et l'habitat : planification stratégique	NO	288-293
	Standard 2 sur les abris et l'habitat : planification des établissements humains	NO 1	294
	Standard 1 sur les articles non alimentaires : articles à usages personnel et ménager et servant au montage des abris	NO 1	311
	Annexe 1 : aide-mémoire		320
L'action sanitaire	Standard 5 sur les systèmes de santé : gestion de l'information sanitaire	NO 1-4	351-352
	Annexe 1 : aide-mémoire		388

Annexe 4

Sphère et MIRA

L'Évaluation multisectorielle initiale rapide (également appelé « MIRA ») désigne une approche visant à mener une évaluation conjointe multisectorielle dès les premiers jours d'une crise ou d'un changement de contexte, et oriente les évaluations sectorielles approfondies qui s'en suivent.

À l'aide des meilleures informations primaires et secondaires disponibles, MIRA permet de déterminer les priorités humanitaires stratégiques selon une définition de scénario préliminaire publiée 72 heures après la survenue d'une catastrophe et un rapport MIRA au bout de deux semaines.

MIRA est la première étape d'une intervention d'une équipe humanitaire locale à une urgence. En fonction des résultats, les acteurs humanitaires peuvent concevoir un plan stratégique commun, mobiliser des ressources et suivre la situation ainsi que l'intervention. Toutefois, MIRA ne saurait fournir des informations détaillées sur la conception de projets d'intervention localisés.

L'évaluation est conforme au guide opérationnel pour la coordination des évaluations lors de crises humanitaires de l'IASC, qui préconise la mise en œuvre d'une évaluation commune durant les deux premières étapes d'une urgence et, par la suite, pour la coordination d'évaluations approfondies par agence et par cellule.

Le manuel Sphère contient des éléments clés pour soutenir MIRA : les aide-mémoire, les principes de protection, les standards essentiels, les standards techniques et les indicateurs. Le manuel Sphère qualifie l'évaluation des besoins comme un élément clé de l'intervention humanitaire et le point de départ indispensable de tout programme de mise en œuvre, en mettant l'accent sur les droits de la population touchée.

Le manuel Sphère peut donc être utilisé comme un outil clé de l'approche MIRA. Il permet de déterminer si un standard minimum a été atteint ou non, d'identifier des lacunes et de proposer des solutions pour y remédier.

Accompagné des informations contextuelles fournies par MIRA, le manuel Sphère peut contribuer à développer deux documents clés : la définition du scénario préliminaire et le rapport MIRA.

Annexe 5

Sphère au service des évaluations et le Guide suffisamment bon de l'évaluation des besoins humanitaires

Le *Good Enough Guide to Humanitarian Needs Assessment (Guide suffisamment bon de l'évaluation des besoins humanitaires, GEGA)* a été élaboré par le projet ECB et l'ACAPS. Il offre un cadre complet d'évaluation des besoins, accompagné d'une série d'outils pratiques. Il est destiné essentiellement aux travailleurs de terrain chargés de mener des évaluations, notamment les équipes de projets et leurs responsables, et dans un deuxième temps, aux équipes dirigeantes pour comprendre les exigences auxquelles doivent répondre les évaluations.

Sphère au service des évaluations a été élaboré par le Projet Sphère et l'ACAPS. Il s'agit d'un guide concis qui aide le personnel à déterminer et mettre en œuvre les sections du manuel Sphère les plus pertinentes dans l'évaluation. Il s'adresse aux équipes d'évaluation sur le terrain, aux responsables chargés de la mise en œuvre d'une stratégie d'évaluation à l'échelle de l'organisation, ainsi qu'aux coordinateurs qui conçoivent et réalisent des évaluations communes.

Similarités

Les deux guides s'accordent sur le fait que l'utilisation d'indicateurs convenus de manière collective dans l'évaluation des besoins humanitaires contribue à améliorer la cohérence et la coordination à l'échelle nationale et, plus largement, dans le secteur humanitaire.

Tous deux suivent le cycle d'évaluation, depuis la préparation jusqu'à la diffusion de l'information et l'apprentissage. Le GEGA offre un cadre général et des outils pratiques pour gérer le cycle d'évaluation, tandis que *Sphère au service des évaluations* propose des conseils plus précis sur la manière dont les standards et les indicateurs sont intégrés au processus d'évaluation.

Les deux guides s'efforcent d'améliorer les compétences du secteur dans le domaine des évaluations et reposent sur les meilleures pratiques. Le GEGA propose un cadre pratique tandis que *Sphère au service des évaluations* prodigue des conseils plus ciblés en matière de standards et d'indicateurs.

Ces deux ressources sont disponibles sur toutes les plateformes et seront utiles pour le personnel de toute organisation, quelle que soit l'approche d'évaluation spécifique utilisée par l'organisation.

Complémentarités

Sphère au service des évaluations complète le GEGA de trois manières :

- Le GEGA vise le personnel d'évaluation n'ayant pas ou peu d'expérience de l'évaluation, tandis que *Sphère au service des évaluations* s'adresse à un plus haut niveau de compétence et offre des conseils ciblés sur la manière de travailler avec Sphère.
- Le GEGA décrit différents outils et techniques d'évaluation, *Sphère comme outil d'évaluation* propose un contenu spécifique dans le domaine des standards et des indicateurs.
- *Sphère au service des évaluations* est adapté comme guide interne d'utilisation des indicateurs d'évaluation, quel que soit le degré d'intégration du GEGA dans l'évaluation de l'agence.

Annexe 6

Étude de cas au Pakistan

L'utilisation des standards minimums de Sphère dans l'évaluation d'un projet de sécurité alimentaire à Besham, district de Shangla, province de Khyber-Pakhtunkhwa, Pakistan.

(Source : Church World Service - Pakistan/Afghanistan)

Depuis 2009, le district de Shangla est victime d'opérations militaires qui ont bouleversé la vie et les moyens de subsistance de ses résidents. En 2010, le district a dû également faire face à des inondations massives, qui ont compliqué davantage l'opération humanitaire. Les inondations ont ravagé les infrastructures de communication telles que les routes et les points, rendant l'accès aux marchés, aux écoles, aux centres médicaux et au domicile de la population difficile. Les magasins, les terres agricoles et les autres moyens de subsistance ont été détruits. Ce double désastre, qui s'est produit au cours d'une année, a plongé la population de Shangla dans une situation très vulnérable et dangereuse, qui nécessitait une aide humanitaire non seulement de la part des autorités nationales, mais également de la communauté internationale.

Church World Service-Pakistan/Afghanistan (CWS-P/A) participe depuis 2010 à des activités de réhabilitation agricole et d'élevage avec le soutien financier de DanChurchAid (DCA) et DANIDA. CWS a mené une étude initiale dans tous les villages cibles pour évaluer les besoins prioritaires de la population (standard essentiel 3 de Sphère : évaluation).

Les deux tableaux suivants présentent les différentes manières de déterminer les besoins prioritaires des populations touchées. Le tableau A indique une évaluation systématique du contexte, des risques pour une vie dans la dignité et de la capacité des personnes concernées et des autorités compétentes à y faire face.

Le tableau B étudie la situation de risque accru d'insécurité alimentaire, dans laquelle l'évaluation des besoins utilise des méthodes acceptées pour comprendre le type, le degré et l'étendue de l'insécurité, afin d'identifier les personnes les plus touchées et définir l'intervention la plus appropriée (standard 1 sur la sécurité alimentaire et la nutrition).

Tableau A : évaluation du contexte

Actions clés	Indicateurs clés	Conformité *
<ul style="list-style-type: none"> • Ventiler les données démographiques au minimum par sexe et par âge. • Lors de l'évaluation, tenir compte de ce que dit le plus grand nombre possible de personnes femmes et hommes de tous âges, filles, garçons et autres personnes vulnérables touchées par la catastrophe, ainsi que la population au sens large. • Évaluer la capacité d'adaptation, le savoir-faire, les ressources et les stratégies de relèvement des personnes touchées par une catastrophe. • Évaluer l'impact de la catastrophe sur le bien-être psychosocial des personnes et des communautés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports d'évaluation, qu'il s'agisse d'évaluations rapides ou approfondies, exposent des points de vue représentatifs de toutes les personnes affectées par la catastrophe, y compris des membres des groupes vulnérables, ainsi que de la population avoisinante. • Les rapports d'évaluation présentent les données ventilées au minimum par sexe et par âge. • Les rapports des évaluations approfondies contiennent des informations et une analyse relatives à la vulnérabilité, au contexte et aux capacités. • Lorsque des modèles d'évaluation ont fait l'objet d'un accord et ont reçu un large soutien, ils ont été utilisés. • Les évaluations rapides ont été suivies d'évaluations approfondies des populations ciblées pour l'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mené une étude de base portant sur les moyens de subsistance d'urgence et la sécurité alimentaire dans la zone de projet. La population étudiée se composait de 4 550 foyers concernés par le projet. • 180 chefs de famille (100 hommes et 80 femmes) ont été interrogés au cours de l'étude de base. Des discussions avec des groupes représentatifs ont été menées dans 12 villages (11 discussions avec des hommes et 10 avec des femmes). Ces groupes incluaient des représentants de presque tous les segments de la communauté. • Les hameaux alentours ont également été intégrés aux discussions avec les groupes représentatifs. • Deux questionnaires ont été rédigés et diffusés aux membres de l'équipe du projet et à d'autres parties prenantes. L'un était destiné aux discussions avec les groupes représentatifs, l'autre à l'enquête menée auprès des foyers. • Le questionnaire a été élaboré de manière à ce qu'il soit convivial à la fois pour la collecte et pour la saisie des données. Quant au contrôle de la qualité et à la résolution des problèmes, la direction a pris part à l'enquête de base tout au long du processus. • En une journée, l'équipe de collecte des données a été formée et les rôles et responsabilités des hommes et des femmes chargés des entretiens ont été définis.

* (Par DCA et CWS-P/A Food Security Team)

Tableau B : évaluation de l'insécurité alimentaire

Action clé	Indicateur clé	Conformité *
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des méthodes qui respectent des principes largement acceptés et les décrire en détail dans le rapport d'évaluation. Recueillir et analyser les informations au stade initial de l'évaluation. Analyser l'impact de l'insécurité alimentaire sur l'état nutritionnel de la population. Tirer parti, quand c'est possible, des capacités locales, notamment des institutions formelles et informelles, pour réaliser l'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> La sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des personnes, des familles et des communautés font l'objet d'un examen qui guidera les interventions. Les conclusions de l'évaluation sont résumées dans un rapport de synthèse qui contient des recommandations claires pour des actions ciblant les personnes et les groupes les plus vulnérables. Les interventions sont basées sur les besoins alimentaires immédiats de la population, mais elles prennent aussi en considération la protection et la promotion de stratégies de subsistance. 	<ul style="list-style-type: none"> Une enquête de base méthodique a été menée pour un projet portant sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire à Besham. Tout en respectant les normes et la culture locale, 11 comités de village pour hommes et 11 pour les femmes ont été formés pour faciliter la mise en œuvre optimale du projet. Les besoins liés à la sécurité alimentaire ont été identifiés durant les discussions avec des groupes représentatifs, dont des enquêtes auprès de groupes d'hommes, de femmes et de foyers composés de 100 hommes et de 80 femmes (chefs de famille). Une attention particulière a été portée à l'intégration des segments les plus vulnérables de la zone durant les interventions de projet. Les communautés ont été en mesure de fixer elles-mêmes les critères de sélection pour les interventions de projet, assurant ainsi leur autonomisation et leur viabilité. Les évaluations relatives aux interventions de projet ont été menées conformément aux procédures opérationnelles standards fixées et convenues pour chaque intervention. Au moment de diffuser ces procédures au cours d'une réunion générale de la communauté, les bénéficiaires ont été désignés par les membres de l'organisation/comité de village. À partir des résultats d'analyse de l'évaluation, les priorités ont été données aux foyers les plus vulnérables et les groupes associés des villages ciblés. La liste des bénéficiaires a été passée en revue et une liste finale a été convenue et approuvée. Les détails de l'ensemble de l'intervention ont été communiqués aux bénéficiaires. Un court rapport d'analyse de base a été communiqué aux membres du personnel du projet concernés.

**(Par DCA et CWS-P/A Food Security Team)*

Références, sources et ouvrages complémentaires

- ACAPS (2010, non publié), *Technical Brief #1: Selection of Indicators*, ACAPS, Genève, Suisse.
- ACAPS (2014, à paraître), *Good Enough Guide to Needs Assessment*. ACAPS. Genève, Suisse.
- ALNAP (2003), *Participation des populations touchées par une crise aux actions humanitaires : manuel du praticien*. Overseas Development Institute. Londres, Royaume-Uni.
- CDA Collaborative Learning Projects (2004), *The Do No Harm Handbook: The Framework for Analyzing the Impact of Assistance on Conflict*. Collaborative Learning for Development Action, Inc. et CDA Collaborative Learning Projects. Cambridge, États-Unis.
- Conflict Sensitivity Consortium (2012), *How to Guide to Conflict Sensitivity*. Conflict Sensitivity Consortium. Londres, Royaume-Uni.
- Darcy, J. et Hofmann, C.-A. (2003), *According to need? Needs assessment and decision-making in the humanitarian sector*. HPG Report 15, Overseas Development Institute. Londres, Royaume-Uni.
- ECB Project (2007), *Guide suffisamment bon - Mesure de l'impact et redevabilité en situation de secours d'urgence*. Oxfam Publishing. Oxford, Royaume-Uni.
- Featherstone, A. (2011), *Strength in Numbers: Global Mapping Review of NGO Engagement in Coordinated Assessments*. Emergency Capacity Building Project. Oxford, Royaume-Uni.
- Garfield, R. avec Blake, C., Chataigner, P. et Walton-Ellery, S. (2011), *Common Needs Assessments and Humanitarian Action*. HPN Network Paper 69, Overseas Development Institute. Londres, Royaume-Uni.
- Global Protection Cluster (2012), *Trousse d'évaluation rapide en matière de protection (RPAT) v. 5*. Global Protection Cluster. Genève, Suisse.
- Hofmann, C.-A., Roberts, L., Shoham, J. et Harvey, P. (2004), *Measuring the impact of humanitarian aid: A review of current practice*, HPG Report 17, Overseas Development Institute. Londres, Royaume-Uni.
- Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgences (Inter-Agency Network for Education in Emergencies, INEE, 2010), *Standards minimums sur l'éducation : Préparation, interventions, relèvement*, deuxième édition. INEE. New York, États-Unis.
- Comité permanent interorganisations (IASC) (2013), *Humanitarian Indicator Registry*. IASC. Genève, Suisse.
- IASC (2012), *Évaluation multisectorielle initiale rapide (MIRA)*. IASC. Genève, Suisse.
- IASC (2012), *Guide opérationnel pour la coordination des évaluations lors de crises humanitaires*. Groupe de travail d'évaluation des besoins IASC. Genève, Suisse.
- IASC (2014, à paraître), *Reference Module for the Implementation of the Humanitarian Programme Cycle*. Comité directeur du cycle de programme de l'IASC. Genève, Suisse.
- Organisation internationale pour les migrations (2010), *manuel de protection des données de l'OIM*. OIM. Genève, Suisse.
- LEGS (2009), *Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage*. Practical Action Publishing, Royaume-Uni.
- Norwegian Refugee Council/Camp Management Project (2008), *The Camp Management Toolkit*. Oslo, Norvège.
- Réseau SEEP (Small Enterprise Education and Promotion, Network), *Normes minimales pour le relèvement économique après une crise*, deuxième édition. Réseau SEEP. Washington, D.C., États-Unis.
- Slim, H. et Bonwick, A. (2005), *La protection : un guide ALNAP pour les organisations humanitaires*, Overseas Development Institute, Londres, Royaume-Uni.
- Le Projet Sphère (2011), *La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire*. Le Projet Sphère. Genève, Suisse.
- UNHCR (2006), *Guide pratique pour l'usage systématique des standards et des indicateurs dans les opérations de l'UNHCR*, deuxième édition révisée. UNHCR. Genève, Suisse.



Le Projet Sphère

**Le Projet Sphère c/o ICVA
26-28, Av. Giuseppe Motta
1202 Genève
Suisse**

**T +41 22 950 9690
F +41 22 950 9609
info@SphereProject.org
www.ProjetSphere.org**